

Compte-rendu de réunion de la commission Information/Communication du Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour

le 10 mars 2005 à 18h30 au Centre de Loisirs de Lascazères (65)

Présents:

Hélène KNOLL, Collège Associations, référente de la commission Education/Jeunesse/Petite Enfance du CD

Jacques LABROUCHE, Coll. Citoyens

Miriam LARROUCAU, Coll. Citoyens, référente de la comm. Information/Communication

Absent excusé:

Jérôme LENDRES, Coll. Service Publics Autonomes

Après avoir remercié pour l'accueil chaleureux au Centre de Loisirs de Lascazères, Miriam LARROUCAU évoque le

Thème de la réunion:

Créer une affiche "permanente" pour annoncer les événements organisés par le Conseil de Développement.

Miriam LARROUCAU explique que cette affiche serait permanente, parce que contenant un cadre neutre, imprimé à grand nombre et permettant de réduire les coûts, car il ne faudra pas créer une nouvelle affiche à chaque événement. Il doit rester un espace neutre sur l'affiche afin de permettre d'imprimer le texte qui annonce la manifestation. L'affiche doit donner une image du Pays et du CD, facilement identifiable par la population.

Hélène KNOLL demande quelle utilisation sera faite de l'affiche et par qui? Est-ce qu'un autre que le CD pourra utiliser l'affiche en partenariat, par exemple comme pour le Forum d'accompagnement à la scolarité, où le Conseil paye l'affiche qui est rédigé par le partenaire, en l'occurrence SOLEIL?

Jacques LABROUCHE, Miriam LARROUCAU et Hélène KNOLL retiennent pour priorité que l'affiche serve pour les actions issues du travail des commissions du CD.

Hélène KNOLL souhaite que la plage neutre sur l'affiche permette de personnaliser selon manifestation. Si cela engendre un surcoût, plus que pour un script simple, l'organisateur partenaire devrait payer cette différence.

Miriam LARROUCAU note les détails techniques à retenir, choisi d'un commun accord:

- Format: Taille "américaine" 33x 48 cm (comme affiche pour Forum accompagnement scolarité) = plus facile à afficher dans les mairies et magasins,
- l'affiche doit contenir en haut à gauche le logo "Pays du VA - Conseil de Développement" et en bas les logos obligatoires des financeurs du CD (en ordre de gauche à droite: Europe, état français, régions). Il faut laisser un espace en haut à droite pour un éventuel logo de partenaire et en bas pour d'autres logos comme "LEADER +" ou "Interreg" etc.

Pour l'image, la commission propose de se servir de la photo qui sert de base pour le panneau n° 1 de l'Exposition Interactive, créée par le Conseil Local de la Jeunesse du VA. Il s'agit d'une image de campagne, qui serait calée en bas de l'affiche, un peu comme les images sur la première page de la lettre Euradour. Le fonds de l'affiche serait représenté par le ciel bleu clair.

Hélène KNOLL, qui avait prise la photo pour l'Expo, propose de réaliser une trame de cette affiche. Cette trame sera proposée au prochain Conseil d'Administration du CD et, si les membres acceptent, la réalisation sera confié à Imprimerie Service Gascogne à Miélan, qui a déjà réalisé l'affiche du Forum accompagnement scolarité et de la Soirée énergies.